L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DES ANNONCES JUDICIAIRES:—NOUVELLE-ORLEANS, JEUDI MATIN, 23 AVRIL 1846.

PUBLIÉ PAR
MAGNE & WEISSE.
No. 81, rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE.
Journal quotidien, une année d'avance.....$12
Journal de la Campagne, deux fois par semaine, une année d'avance.....$5
On donne ne pourra cesser sa souscription, sans donner avis par écrit, une semaine avant l'expiration.
ANNONCES. Trois piastres par chaque dix lignes, pour la première insertion, et cinquante centimes par chaque insertion subséquente. Aucun avis ne pourra être inséré pour moins d'une piastre, pour chaque fois.
LES ANNONCES qui ne doivent paraître que pour une ou deux fois, pourront être payées par des timbres, pour chaque insertion.
LES ANNONCES qui ne doivent paraître que pendant la durée de l'exécution de nos polices, pendant un, trois, et deux mois, seront en conséquence de cette disposition.
Le privilège des souscripteurs aux avis est limité aux noms ci-après qui ne portent pas de la ligne de leurs affaires commerciales.

OFFICIEL.

L'AVIS qui a été publié par le présent donne qu'un contrat a été conclu avec les soussignés et MM. Magne & Weisse, propriétaires de l'Abeille, pour la publication de nos lois et actes judiciaires, pour l'année 1846, à dater du 16 mars 1845, au prix de **UNE PIASTRE** par chaque dix lignes, pour chaque publication, et dans chaque langue.

Nlle-Orléans, 27 décembre 1845.

WM. DE BUYS, Président de l'Etat.
ROBT. C. NICHOLAS. ed

PAQUEBOT A VAPEUR ALABAMA de Galveston. — Vendredi 24 courant, à 5 heures P. M. — Le beau bateau à vapeur commandé par le capitaine H. Wilson, [illegible]

MERLE, BEYLLE & Co.
29, Tchoupitoulas.

POUR LES ATTAKAPAS le [illegible] WAVERLY, capitaine S. P. [illegible] Marigouly, [illegible]

DARBY & [illegible]
CHARLES DERLANC

POUR LES ATTAKAPAS le [illegible] DOUTHIT, capitaine [illegible]

[illegible] JOHN HALL.

POUR LA BALIZE — [illegible] MCSHE, capitaine [illegible] MCSHE, capitaine [illegible] M. Muffat. Le beau et rapide [illegible] Pour le fret ou passage, s'adresser à bord, [illegible]

JAMES LAROSE.
24 Levée.

PAQUEBOT POUR LA ROCHELLE. — [illegible]

POUR LA BALIZE —